

version FC : 25/05/20

DEVENIR INFIRMIER : Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel infirmier (public FPC)

OBJECTIFS

Clarifier son projet professionnel
Identifier les missions de l'infirmière,
Consolider ses représentations du métier
Identifier les aptitudes nécessaires à la formation
Mobiliser des procédés d'analyse de l'actualité et des
politiques sanitaires et sociales
Mobiliser les aptitudes de calculs simples et
d'arithmétique

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Textes d'actualité et de politique sanitaire
Textes réglementaires
Règles de calculs simple et d'arithmétique
CV type, lettre de motivation type

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives mobilisant l'expérience des participants
- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux de groupe
- Exploitation des travaux
- Travail individuel inter session
Immersion d'observation pour les profils non soignants (½
journée)
Immersion IFSI L1 pour les profils soignants (½ journée)
Simulation d'entretiens
Exploitation d'immersion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont et fin de
formation.

ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer la
satisfaction des stagiaires.
Evaluation à distance par l'employeur de la satisfaction.

DURÉE

4 jours (28h) en discontinu

DATES

12/10/ 2026, 6/11/2026, 19/11/2026, 4/12/2026

LIEU

IFSanté Chartres 7 rue Philippe Desportes 28000
Chartres

TARIFS

770 € par participant pour les 4 jours de formation
(financement OPCO)
410 euros tarif autofinancement

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant le projet professionnel de devenir
infirmier et relevant de la formation professionnelle
continue

PRE REQUIS

Bases grammaticales et de syntaxe en français
Bases en calculs

INTERVENANTS

Formateurs des professionnels de l'IFSanté Chartres
Contributeurs : Etudiants en soins infirmiers

INSCRIPTION

Auprès du secrétariat de l'IFSanté Chartres. Pour les
agents du centre hospitalier support, via le service de
formation continue.
Date limite d'inscription : 28/09/2026

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes. Pour un nombre inférieur à 6
personnes, l'IFSanté Chartres se réserve le droit
d'annuler la session.

VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une
attestation de fin de formation.

Référents handicap : Amandine Aubry et Marion
Pepineau (mpepineau@ch-chartres.fr; aaubry@ch-chartres.fr).

Contact : Secrétariat de l'IFSanté Chartres :
02 37 30 30 86,
secifsi@ch-chartres.fr